



REVUE LES TISONS

Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)



Revue indexée par

ESJI Eurasian
Scientific
Journal
Index
www.ESJIndex.org

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Revue en ligne : <https://www.revuelestisons.bf>

p-ISSN: 2756-7532

e-ISSN: 2756-7524

Numéro spécial 1, janvier 2024

Revue LES TISSONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la
Société (RISHS) – Numéro spécial 1, janvier 2024
p-ISSN : 2756-7532 ; e-ISSN : 2756-7524

Revue LES TISONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la
Société (RISHS) – Numéro spécial 1, janvier 2024
p-ISSN : 2756-7532 ; e-ISSN : 2756-7524

REVUE LES TISONS

Revue LES TISSONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la
Société (RISHS) – Numéro spécial 1, janvier 2024
p-ISSN : 2756-7532 ; e-ISSN : 2756-7524

Revue LES TISONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la
Société (RISHS) – Numéro spécial 1, janvier 2024
p-ISSN : 2756-7532 ; e-ISSN : 2756-7524



REVUE LES TISONS

Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)



Revue indexée par
ESJI Eurasian
Scientific
Journal
Index
www.ESJIndex.org
<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Revue en ligne : <https://www.revuelestisons.bf>

Éditions LES TISONS

Arrond. 5, Sect. 22, Av. Toguiyeni

Revue LES TISSONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la
Société (RISHS) – Numéro spécial 1, janvier 2024
p-ISSN : 2756-7532 ; e-ISSN : 2756-7524

p-ISSN: 2756-7532; e-ISSN: 2756-7524
<http://esjindex.org/search.php?id=6845>
<http://www.revuelestisons.bf>
lestisons@revuelestisons.bf
S/C Université Joseph KI-ZERBO
BV 30053 OUAGA 1200 Logements
10020 OUAGADOUGOU - Burkina Faso
(+226) 66006650/70104853

PRÉSENTATION ET POLITIQUE ÉDITORIALE

Sous l'impulsion de M. Fatié OUATTARA, Professeur titulaire de philosophie à l'Université Joseph KI-ZERBO, et avec la collaboration d'Enseignants-Chercheurs et Chercheurs qui sont, soit membres du Centre d'Études sur les Philosophies, les Sociétés et les Savoirs (CEPHISS), soit membres du Laboratoire de philosophie (LAPHI), une nouvelle revue vient d'être fondée à Ouagadougou, au Burkina Faso, sous le nom de « Revue LES TISONS ».

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société, la Revue LES TISONS vise à contribuer à la diffusion de théories, de connaissances et de pratiques professionnelles inspirées par des travaux de recherche scientifique. En effet, comme le signifie le Larousse, un tison est un « morceau de bois brûlé en partie et encore en ignition ».

De façon symbolique, la Revue LES TISONS est créée pour mettre ensemble des tisons, pour rassembler les chercheurs, les auteurs et les idées innovantes, pour contribuer au progrès de la recherche scientifique, pour continuer à entretenir la flamme de la connaissance, afin que sa lumière illumine davantage les consciences, éclaire les ténèbres, chasse l'ignorance et combatte l'obscurantisme à travers le monde.

Dans les sociétés traditionnelles, au clair de lune et pendant les périodes de froid, les gens du village se rassemblaient autour du feu nourri des tisons : ils se voient, ils se reconnaissent à l'occasion ; ils échangent pour résoudre des problèmes ; ils discutent pour voir ensemble plus loin, pour sonder l'avenir et pour prospecter un meilleur avenir des sociétés. Chacun doit, pour ce faire, apporter des tisons pour entretenir le feu commun, qui ne doit pas s'éteindre.

La Revue LES TISONS est en cela pluridisciplinaire, l'objectif fondamental étant de contribuer à la fabrique des concepts, au renouvellement des savoirs, en d'autres mots, à la construction des connaissances dans différentes disciplines et divers domaines de la science. Elle fait alors la promotion de l'interdisciplinarité, c'est-à-dire de l'inclusion dans la diversité à travers diverses approches méthodologiques des problèmes des sociétés.

Semestrielle (juin, décembre), thématique au besoin pour les numéros spécifiques, la Revue LES TISONS publie en français et en

anglais des articles inédits, originaux, des résultats de travaux pratiques ou empiriques, ainsi que des mélanges et des comptes rendus d'ouvrages dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la Société : **Anthropologie, Communication, Droit, Économie, Environnement, Géographie, Histoire, Lettres modernes, Linguistique, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Sciences de l'environnement, Sciences politiques, Sciences de gestion, Sciences de la population, etc.**

Peuvent publier dans la Revue LES TISONS, les Chercheurs, les Enseignants-Chercheurs et les doctorants dont les travaux de recherche s'inscrivent dans ses objectifs, thématiques et axes.

La Revue LES TISONS comprend une Direction de publication, un Secrétariat de rédaction, un Comité scientifique et un Comité de lecture qui assurent l'évaluation en double aveugle et la validation des textes qui lui sont soumis en version électronique pour être publiés (en ligne et papier).

MODE DE SOUMISSION ET DE PAIEMENT

La soumission des articles se fait à travers le mail suivant : lestisons@revuelestisons.bf.

L'évaluation et la publication de l'article sont conditionnées au paiement de la somme de cinquante mille (50.000) francs CFA, en raison de vingt mille (20.000) francs CFA de frais d'instruction et trente mille (30.000) francs CFA de frais de publication. Le paiement desdits frais peut se faire par Orange money (00226.66.00.66.50, identifié au nom de OUATTARA Fatié), par Western Union ou par Money Gram.

CONSIDÉRATION ÉTHIQUE

Les contenus des articles soumis et publiés (en ligne et en papier) par la Revue LES TISONS n'engagent que leurs auteurs qui cèdent leurs droits d'auteur à la revue.

NORMES ÉDITORIALES

Les textes soumis à la Revue LES TISONS doivent avoir été écrits selon les NORMES CAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^e session des CCI.

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (ex : 1. ; 1.1.; 1.2; 2.; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3.; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées);
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du

groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas

où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

L'article doit être écrit en format « Word », police « Times New Roman », Taille « 12 pts », Interligne « simple », positionnement « justifié », marges « 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ». La longueur de l'article doit varier entre 30.000 et 50.000 signes (espaces et caractères compris). Le titre de l'article (15 mots maxi, taille 14 pts, gras) doit être écrit (français, traduit en anglais, vice-versa).

Le(s) Prénom(s) sont écrits en lettres minuscules et le(s) Nom(s) en lettres majuscules suivis du mail de l'auteur ou de chaque auteur (le tout en taille 12 pts, non en gras).

Le résumé (250 mots maximales, taille 12 pts) de l'article et les mots clés (05) doivent être écrits et traduits en français/anglais. La taille de l'article varie entre 15 et 25 pages maximales.

DIRECTION DE PUBLICATION

Directeur : Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Directeur adjoint : Dr Moussa COULIBALY, Assistant, Économiste,
Université Nazi Boni (Burkina Faso)

RESPONSABLE DES FINANCES

Mme Fati IDOGO, Agent des Services administratifs et financiers,
UFR/SH, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

SECRETARIAT DE RÉDACTION

Secrétaire : Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe,
Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Membres : Dr Abdoul Azize SODORÉ, MC, Géographe, Université
Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Beli Alexis NÉBIÉ,
Assistant, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina
Faso); Dr Boubié BAZIÉ, MA, Historien, Université Joseph KI-
ZERBO (Burkina Faso); Dr Édith DAH, MA, Philosophe,
Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Mathieu Beli
DAÏLA, MA, Linguiste, Université de Dédougou (Burkina Faso); Dr
Paul-Marie MOYENGA, MA, Sociologue, Université Joseph KI-
ZERBO (Burkina Faso); Dr Sampala Fati BALIMA, MC, Politiste,
Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); M. Jean Baptiste
PODA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO
(Burkina Faso); M. Lazard T. OUÉDRAOGO, Doctorant en
Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M.
Mahamat OUATTARA, Doctorant en Philosophie, Université
Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M. Saïdou BARRY, Doctorant
en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso).

COMITÉ DE LECTURE

Dr Abdoul Karim SAÏDOU, MC, Politiste, Université Thomas
SANKARA (Burkina Faso); Dr Aimé D. M. KOUDBILA, MA,
Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr M.
Alice SOMÉ/SOMDA, MR, Philosophe, Institut des Sciences des
Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Awa OUOBA, MC,

Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Bouraïman ZONGO, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Calixte KABORÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Cheick Bobodo OUÉDRAOGO, MC, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Clotaire Alexis BASSOLÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Damien DAMIBA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Dimitri Régis BALIMA, MC, Communicologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Donatien DAYOUROU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Edwige DEMBÉLÉ, MA, Économiste, Université NAZI BONI (Burkina Faso); Dr Étienne KOLA, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Évariste R. BAMBARA, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Ézaïe NANA, IR, Sociologue, INSS/CNRST (Burkina Faso); Dr Fernand OUÉDRAOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Gaoussou OUÉDRAOGO, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Gauthier YÉ, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Georges ROUAMBA, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Hamado KABORÉ, CR, Historien, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Hamado OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Hamado Joël OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Isidore YANOGO, MC, Géographe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Issaka YAMÉOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Jean-Baptiste P. COULIBALY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Jérémi ROUAMBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Kalifa DRABO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Kassem Salam SOURWEIMA, MC, Politiste, Université Thomas

SANKARA (Burkina Faso); Dr Kizito Tioro KOUSSÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Landry COULIBALY, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Lassané YAMÉOGO, MA, Communicologue, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Dr Lassina SIMPORÉ, MC, Archéologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Léon SAMPANA, MC, Politiste, Université Nazi BONI (Burkina Faso); Dr Léonce KY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Madeleine WAYAK PAMBÉ, MC, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Magloire É. YOGO, MA, Sciences de l'éducation, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Moussa DIALLO, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ (Burkina Faso); Dr Narcisse Taladi YONLI, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Ollo Pépin HIEN, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Pascal BONKOUNGOU, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Paul-Marie BAYAMA, MC, Philosophe, ENS de Koudougou (Burkina Faso); Dr R. Ulysse Emmanuel OUÉDRAOGO, MA, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Rasmata BAKYONO/NABALOU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Relwendé DJIGUEMDÉ, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso); Dr Rodrigue BONANÉ, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Rodrigue SAWADOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Roger ZERBO, MR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Serge SAMANDOULGOU, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso); Dr Souleymane SAWADOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Stanislas SAWADOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-

ZERBO (Burkina Faso); Dr Tongnoma ZONGO, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Yacouba BANWORO, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Zakaria SORÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Zoubere DIALLA, MA, Sociologue, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso).

COMITÉ SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

Pr Abdoulaye SOMA, PT, Constitutionnaliste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Pr Abdramane SOURA, PT, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Abou NAPON, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Aklesso ADJI, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo); Pr Alain Casimir ZONGO, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Pr Alkassoum MAÏGA, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Amadé BADINI, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Pr Augustin LOADA, PT, Politiste, Université Saint Thomas d'Aquin (Burkina Faso); Pr Augustin PALÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr B. Claudine Valérie ROUAMBA/OUÉDRAOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Bernard KABORÉ, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Bilina BALLONG, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo); Pr Bouma F. BATIONO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Cyrille KONÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Cyrille SEMDÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr David Musa SORO, PT, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Pr Edmond Yao KOUASSI, PT, Philosophe, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire); Pr Emmanuel M. HEMA, PT, Écologue, Université de Dédougou (Burkina Faso); Pr Emmanuel

Malolo DISSAKÈ, PT, Philosophe, Université de Douala (Cameroun); Pr Eustache R. K. ADANHOUNME, PT, Philosophe, Université Abomey Calavi (Benin); Pr Fabienne LELOUP, Sociologue, Université Catholique de Louvain-Mons (Belgique); Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Foé NKOLO, PT, Philosophe, Université Yahoundé I (Cameroun); Pr Frédéric MOENS, Communicologue, IHECS, Bruxelles (Belgique); Pr Gabin KORBÉOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Georges ZONGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Hamidou Talibi MOUSSA, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Pr Issiaka MANDÉ, PT, Historien, Université du Québec à Montréal (Canada); Pr Jacques NANEMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Jean-François DUPEYRON, PT, Philosophe, Université de Bordeaux (France); Pr Jean-Marie DIPAMA, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Jean-Claude KALUBI-LUKUSA, PT, Sociologue, Université de Sherbrooke (Canada); Pr Jean-Pierre POURTOIS, PT, Psychopédagogue, Université de Mons (Belgique); Pr Lassane YAMÉOGO, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Léon MATANGILA MUSADILA, PT, Philosophe, Université de Kinshasa (RD Congo); Pr Léopold Bawala BADOLO, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Ludovic KIBORA, DR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Pr Magloire SOMÉ, PT, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Mahamadé SAVADOGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Mamadou L. SANOGO, DR, Linguiste, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Pr Moukaila Abdo Laouali SERKI, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Pr Pierre G. NAKOULIMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Ramane KABORÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Sébastien YUGBARÉ, PT, Psychologue,

Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Amadou TRAORÉ, MC, Sociologue, Université de Ségou (Mali); Dr Décaird KOUADIO KOFFI, MC, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Dr Djédou Martin AMALAMA, MC, Sociologue, Université de Korhogo (Côte d'Ivoire); Dr Emmanuel YAOU, MA, Sociologue, Université de Kara (Togo); Dr Gérard AMOUGOU, MC, Socio-politiste, Université de Yaoundé II (Cameroun); Dr Ibrahim KONÉ, MA, Philosophe, Université Peleforo Gon COULIBALY (Côte d'Ivoire); Dr Idi BOUKAR, A, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Dr Idrissa S. TRAORÉ, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali); Dr Issouf BINATÉ, MC, Historien, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire); Dr Jean-François PETIT, MC HDR, Philosophe, Institut catholique de Paris (France); Dr Landry Roland KOUDOU, MC, Philosophe, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Dr Mouhamoudou El Hady BA, MC, Sociologue, Université Cheick Anta Diop (Sénégal); Dr Mamadou Bassirou TANGARA, MC, Économiste, Université des Sciences sociales et de Gestion de Bamako (Mali); Dr N'golo Aboudou SORO, MC, Lettres modernes, Université Alassane OUATTARA de Bouaké (Côte d'Ivoire); Dr Oumar DIA, MC, Philosophe, Université Cheick Anta Diop de Dakar (Sénégal); Dr Pierre-Étienne VANDAMME, Philosophe, Université Catholique de Louvain (Belgique); Dr Raphael KONÉ, Ph. D, Historien, Université Cergy de Pontoise – EA7517 (France); Dr Samuel RENIER, MC, Sciences de l'éducation, Université de Tours – EA7505 EES (France); Dr Tiéfing SISSOKO, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali).

Table des matières

Un regard sociologique de l'insécurité urbaine au Mali depuis 2020 : les cas Bamako et Ségou ... Amadou TRAORÉ.....	15
Le retard académique à l'université de Dédougou : analyse des déterminants et des stratégies de résorption ... Koug-Nongom BONKOUNGOU, Zouanso SOULAMA/COULIBALY, Marcel ZERBO	47
Baruch Spinoza, éthicien de la réconciliation ... Siaka KONÉ.....	75
L'esclave féminin dans la société Baoulé précoloniale : de la servitude au statut d'épouse ... Kouassi Serge KOFFI.....	95
Genre et foncier urbain : l'accès des femmes à la propriété foncière et à l'investissement immobilier dans la ville de Ouagadougou ... Kis-Wend-Sida Romaine KONSEIGA, Yisso Fidèle BACYÉ	109
Paulin Hountondji, universaliste par conviction, relativiste par compréhension ... AGBO Béatrice Afiavi, BOSSOUSSI AGBANNINHIN Sètonджи Paterné.....	135
Vulnérabilité climatique et résilience des éleveurs agro-pastoraux de la zone sylvopastorale : cas de Bisnabé Gandé, région de Louga, Sénégal ... Geneviève DIONE, Aliou BALDÉ, Coly MBALLO	159
Orientation, formation et emploi des adolescent(e)s scolarisé(e)s dans l'enseignement secondaire au Bénin : les déterminants liés au sexe ... Magloire Fortuné Landry AITCHEDJI.....	179
L'enseignement/apprentissage de la discipline Français par la radio au Burkina Faso : pratiques actuelles et perspectives ... Arnaud OUÉDRAOGO.....	207
Utilisation des pesticides dans la cacao-culture et risques sanitaires associés chez les producteurs du canton Zebouo Nord à Daloa ...	

Abel Affouda ADJET, François Yao KOUAKOU, Albert Kouakou YAO	227
Le discours révolutionnaire et religieux dans Les Misérables de Victor Hugo : configurations éthotiques et pragmatiques ... Jacques BARRO	253
Migrations, peuplement et subsistance identitaire en Guinée du XI ^{ème} au XX ^{ème} siècles ... Mamady BAMBA, Fodé Bangaly KEITA, Abdoulaye FOFANA	283
Intérêts socio-économiques du Tamarinier noir (<i>dialium guineense willd</i>) dans les terroirs villageois de Kartiack et de Dianki (region de Ziguinchor) ... Babacar FAYE, Virginie Ndébane MADIOUNE, Ngoné Wagane FAYE	307
La résurgence du mot d'ordre « Produire et consommer burkinabè » au Burkina Faso : souvenir révolutionnaire, réactualisation et réappropriation politiques ... Kakiswendépoulmdé Marcel Marie Anselme LALSAGA.....	344
Les limites des cours de soutien extrascolaire dans la dynamique des apprentissages scolaires des disciplines scientifiques au Burkina Faso ... Wendyam ILBOUDO, Innocent KIEMDÉ, Jean-Marie OUEDRAOGO.....	382
Motivation pour l'apprentissage de l'anglais et réussite scolaire : cas des élèves en génie civil du lycée de la jeunesse de Ouagadougou ... Fernand OUEDRAOGO, Sékou Oumar Tidiane TRAORE	405
Effets de la pratique des Activités Physiques et Sportives (APS) sur le développement des habiletés cognitives des élèves de la ville de Ouagadougou ... Boulagnin Pierre N'DO, Brigitte NANA, Koffi Pierrot KOFFI,	445
La morphologie verbale en koromfe, variante d'Arbinda ... Inoussa GUIRE	461

Les nouveaux parlars urbains : approche sociolinguistique ... Palé Sié Innocent Romain YOUL	497
Éducation environnementale : implémentation du tri des déchets plastiques en classe de première au Burkina Faso ... Issa ZONGO, Moussa BOUGOUMA, Cécile MOUCHERON.....	517
De la crise de la gouvernance forestière à une dynamique de régulation intégrée : cas de la forêt classée de Gonsé, commune rurale de Saaba ... Ezaï NANA.....	548
L'évolution des représentations diplomatiques du Burkina Faso à l'étranger (1960-2014) ... Salif KIENDREBEOGO.....	568
Médecine traditionnelle dans le soudan occidental et mutation médicale en occident chrétien au Moyen-Âge ... Konan Kouassi Parfait BORIS.....	598
Problématique de la participation des jeunes au Tchad... Tchago NDIKWÉ, Dieudonné VAÏDJIKÉ, Melissa WOUTENE	611



**L'esclave féminin dans la société Baoulé
précoloniale : de la servitude au statut d'épouse**

*The female slave in precolonial Baoulé society: from
servitude to the status of wife*

Kouassi Serge KOFFI
Maître-Assistant
Université Jean Lorougnon GUEDE de Daloa

Article disponible en ligne : <https://www.revulestisons.bf>

Pour citer cet article

KOFFI Kouassi Serge, 2024, « L'esclave féminin dans la société Baoulé précoloniale : de la servitude au statut d'épouse », *Revue LES TISONS/RISHS*, Numéro spécial 1, janvier, p. 95-108.

Résumé : Il existe des différences fondamentales entre les hommes et les femmes dans leur expérience de la servitude. La femme, en tant qu'esclave, a eu à souffrir de tous les principes et de toutes les dérives engendrées par une civilisation symboliquement, socialement, économiquement et politiquement dominée par les hommes. La femme a été une esclave sociale dont les fonctions étaient essentiellement liées à l'univers domestique et familial des maîtres. Les femmes esclaves avaient très souvent en charge le bon fonctionnement des foyers allant de la propreté des concessions à l'éducation des enfants en passant par l'approvisionnement. Cette contribution a pour objectif de montrer que la femme esclave était abusée en termes de corvées domestiques et également de montrer aussi qu'elle pouvait être ou devenir une épouse de second plan sans engagement envers un parent. Cette étude a pu se réaliser grâce à la collecte de données écrites, complétées et appuyées par les sources orales. Le recoupement des données et la critique nous ont permis de mieux comprendre et connaître la place de l'esclave féminin dans cette société baoulé à l'époque précoloniale partant de sa condition de servitude à un statut d'épouse pour accroître la lignée et sans gage sur la descendance. **Mots-clés:** Baoulé, esclave, épouse, femme, servitude

***Abstract:** There are fundamental differences between men and women in their experience of servitude. As slaves, women have had to suffer all the principles and all the excesses engendered by a civilisation that is symbolically, socially, economically and politically dominated by men. Women were social slaves whose functions were essentially linked to the domestic and family world of their masters. Female slaves were very often responsible for the smooth running of the household, from keeping the concessions clean to looking after the food and bringing up the children. The aim of this contribution is to show that slave women were abused in terms of domestic chores and also to show that they could be, or become, second-class wives without any commitment to a parent. This study was made possible by the collection of written data, supplemented and supported by oral sources. The cross-checking of data and critical analysis enabled us to gain a better understanding of the place of the female slave in pre-colonial Baule society, from her condition of servitude to the status of wife in order to increase her lineage and without pledging her descendants. **Keywords :** Baoulé, Slave, Wife, Woman, Servitude*

Introduction

Le peuplement du groupe baoulé a conduit à la formation d'une société complexe, à l'intérieur de laquelle plusieurs couches d'immigrés d'origine akan se sont mêlées à un peuplement antérieur tout aussi diversifié. L'hégémonie akan s'est établie sans donner lieu à un clivage autochtones/immigrés (F. Viti, 1999, p. 53). Tous les Baoulé sont libres, il n'y a pas dans le pays une caste d'esclaves ou de parias, comme cela existe en l'Inde et existait dans la Grèce antique (F.J. Clozel et R. Villamur, 1902, p.130). Il n'existe pas de caste d'esclaves dans cette société, ils ont acquis des esclaves de diverses manières. Parmi les esclaves, l'esclave féminine fait l'objet de cette étude. Elle était importante tant dans les charges domestiques que dans la procréation au sein de l'*aulo*. Ici le vocable « précoloniale » fait allusion à la période qui a précédé la conquête coloniale française en Côte d'Ivoire. Partant de là quelle était la place de la femme esclave dans la société baoulé à l'époque précoloniale ?

Cette contribution a pour objectif de montrer que la femme esclave était victime de mépris malgré son importance dans le bon fonctionnement de l'*aulo*, bien que devenue l'épouse du maître. Cette étude a pu se réaliser grâce à la collecte de données écrites, complétées et appuyées par les sources orales. Le recoupement de ces deux catégories de sources et leur critique nous ont permis de mieux percevoir la place de l'esclave féminin dans cette société baoulé à l'époque précoloniale. Partant de cette technique, nous avons pu décliner notre étude en trois parties dont la première partie met l'accent sur les différents modes d'acquisition des esclaves par les Baoulé, la deuxième partie fait état de la situation abusive que vit la femme esclave et la troisième partie, elle traite de l'union matrimoniale avec une esclave féminine dans la société baoulé.

1. Le mode d'acquisition des esclaves en pays baoulé.

Le mode d'acquisition des esclaves en pays baoulé se fait sous deux formes, à savoir par capture ou prisonniers de guerre et surtout par achat.

1.1. Les prisonniers de guerre ou capture

De prime à bord, il faut noter que les Baoulé lors des migrations avaient parmi eux des esclaves. Ces esclaves ont été acquis dans le royaume ashanti et ils servaient les différentes familles qui ont effectuées la grande marche vers l'Ouest en direction de l'actuelle Côte d'Ivoire. Durant leur installation, ils ont acquis des esclaves par capture. Ces captures se faisaient sur des personnes fuyant leurs régions ou errantes sur les routes. Nanan Kouamé Konan nous en donne un témoignage :

Nos grands-parents, lorsqu'ils venaient ici, ils avaient des esclaves avec eux. Ces personnes étaient en charge de porter leurs bagages. L'Ashanti faisait beaucoup de guerres, c'est pendant ces différentes confrontations qu'ils ont eu beaucoup d'esclaves... Mais étant sur place ici, ils en ont eu encore. Des personnes ont été « ramassées » sur des routes et elles ont été utilisées comme des esclaves étant donné qu'elles ne font pas partie des nôtres...²

Les Baoulé, lors de leur politique d'installation ou d'extension sous la reine Akoua Boni, ont mené beaucoup de guerres. Ces différentes guerres ont permis aux Baoulé d'obtenir un grand territoire. Ils ont repoussé les Gouro et les Wan. Les Baoulé ont fait beaucoup d'esclaves durant ces épisodes d'installation ou d'extension territoriale. Ces esclaves étaient nommés akoua car ce sont des captifs pris au cours des guerres de conquête des espaces. Ce genre de capture a été fréquent lors de la première phase de peuplement comme le fait savoir K.S Koffi (2015, p. 186) : « Les Kôdè font beaucoup de prisonniers durant ces conquêtes dont la

² Entretien avec Kouamé Konan à Beoumi, le 16/04/2022

majeure partie était constituée de femmes ». Les victimes étaient les populations gouro et wan trouvées sur place. Cette catégorie de captifs a été assimilée aux Kôdè.

En plus des prisonniers ou captifs de guerre, les Baoulé ont acquis des esclaves par achat avec certains marchands d'esclaves en pays sénoufo et gouro.

1.2. L'achat

La réduction en esclavage débute invariablement par la capture, suivie d'un processus d'aliénation, de dépersonnalisation, de réification. Ainsi isolé, coupé de ses racines territoriales et familiales, privé de son identité et de son statut, le captif peut alors être vendu au plus loin et devenir un véritable esclave. C'est à ce moment du cycle productif qu'interviennent les acheteurs, parmi lesquels se rangent les Baoulé, faibles producteurs mais grands demandeurs d'esclaves (F. Viti, 1999, p. 54).

Le type d'esclave le plus courant dans le Baoulé précolonial était en effet le *kanga*, l'esclave acheté. Le terme *kanga* se réfère tout particulièrement aux captifs achetés à la fin du XIXe siècle aux hommes de Samori, qui en razziaient en grand nombre dans les savanes du nord ivoirien ; *kanga* désignait à l'origine toutes les populations scarifiées (Mandé, Sénoufo, Bambara), mais il est devenu, pour les Baoulé et les Agni, synonyme d'esclave. M. Goli Kouakou nous dit en substance d'où venaient les esclaves.

Autrefois nos grands-parents ont acheté des esclaves dans le monde des Kanga (allusion faite aux peuples du Nord). Quand Mori Touré et Samory Touré ont combattu les Kanga, ils ont vendu beaucoup d'entre eux. Nos parents ont acheté aussi à

Marabadiasa même...nous les Kodè, les Gblo, les Goli, il y a beaucoup d'esclaves parmi nous d'origine tagouana et djimini...³

Puisque les Baoulé semblent n'avoir jamais conduit de véritables raids ayant pour but principal la capture d'hommes, la source principale d'approvisionnement d'esclaves demeura l'achat. Les esclaves achetés étaient forcément des étrangers ; l'esclave était même l'étranger par excellence, l'étranger absolu.

Avant que les guerres samoriennes (1893-1898) ne produisent une quantité de captifs jamais égalée, les Baoulé ne possédaient comme esclaves domestiques que ceux qu'ils avaient amenés avec eux lors des migrations de l'Ashanti, quelques prisonniers capturés lors des guerres d'établissement et le peu d'esclaves achetés chez les Gouro. À ceux-là on pourrait ajouter, en position de dépendants, tous ceux qui avaient été vendus pour dette, mis en gage⁴, ou privés de leur liberté à cause de fautes graves (des Baoulé pour l'essentiel) (F. Viti, 1999, p. 57). En dehors des esclaves féminins acquis pendant les guerres lors des processus d'installation contre les Wan et les Gouro, l'esclave féminin était une denrée rare. Ce produit n'était pas trop présent sur les marchés contrairement aux esclaves de sexe masculin.

2. L'infatigable au service de la cour

La vie quotidienne des esclaves était dominée par le travail. Elles avaient beaucoup de devoirs et peu de droits. Dans toutes les traditions africaines, les corvées de la concession familiale sont réservées à la gente féminine. Elles sont dévolues à prendre soin du bien-être de tous. Cet état de fait surcharge encore plus l'esclave féminin qui se voit être la domestique idéale et la femme à tout faire dans la maison.

³ Entretien avec Goli Kouakou à Beoumi, le 16/04/2022

⁴ Nous n'en faisons pas cas parce qu'ils n'étaient pas considérés comme des esclaves.

2.1. La domestique idéale.

À l'époque précoloniale, l'on ne parlait pas de domestique proprement dit dans la société baoulé. Chaque famille était aidée par les agnats ou les utérins/utérines. Les travaux champêtres ou de la cour se faisaient avec les enfants du couple ou ceux qui y vivaient. Au fur et à mesure que la société baoulé évoluait, l'on a vu l'introduction de personnes étrangères dans les familles. A la suite des conquêtes territoriales, les Baoulé ont soumis certains peuples dont ils en ont fait des esclaves à l'issue des guerres qu'ils ont livrées. Nous notons l'expédition contre les Gouro, les Wan ou Mona, la guerre contre les Agni, etc. mais aussi, ils ont acquis des esclaves du monde sénoufo lors du passage de Samory Touré.

Parmi cette gamme d'esclaves constituée d'hommes, de femmes et d'enfants, la catégorie qui retient notre attention est celle de la gente féminine. Les esclaves féminins dans la société baoulé ont été très importantes. La femme esclave, dans une concession, était la remplaçante idéale de la maîtresse des lieux. Elle était dévouée à toutes les tâches domestiques et féminines (F. Viti, 1999, p. 69). Elle avait le devoir de rendre la cour propre, pourvoir au ravitaillement en eau, en bois de chauffe, etc.

En matière culinaire, quel que soit son talent, les mets étaient concoctés par la maîtresse de maison ou sous sa supervision. Le repas familial n'est pas laissé à la charge de l'esclave pour sa préparation. Mais elle était dans l'obligation de l'assister afin qu'elle ne manque de rien pour sa cuisine. Pourquoi les repas ne sont pas laissés à l'esclave, le récit de dame Kouakou Meh en dit long :

D'après notre grand-mère, les femmes esclaves faisaient beaucoup à la maison mais sauf la cuisine pour toute la famille. Au village, on mange en famille, on regroupe les repas par catégorie de sexes ;

les femmes à part, les hommes également et les enfants à part. Tout le monde avait parfois peur qu'elles empoisonnent les repas...⁵

Quelle raison pousserait une esclave à vouloir tuer ses maîtres ? la raison peut être tout simplement pour des cas de maltraitance. Et pour s'y défaire, certaine arrivait même à ôter la vie de leur maître. Elle n'y gagnait rien si ce n'est que la mort ou la vente sur un lointain marché où son histoire n'y est pas connue. L'esclave féminin n'avait pas de temps libre. Elle est celle qui se levait la première et la dernière à aller se coucher. Par exemple, au réveil de la maîtresse ou du maître si l'eau n'était pas puisée pour le remplissage des canaris de réserve ou la cour n'était pas propre, elle en subissait les conséquences, de la bastonnade à la privation de nourriture durant toute la journée entière.⁶ C'est elle qui faisait tout à la maison.

Les femmes esclaves avaient pour devoir d'aider les femmes et les filles du maître aux travaux d'intérieur ou aux menus travaux des champs (F.J. Clozel et R. Villamur, 1902, p. 130). L'esclave féminin était une aide essentielle pour les femmes nobles. Elle était censée faire ou accomplir les tâches pour lesquelles les filles de la cour refusaient ou étaient incapables d'accomplir.

2.2. La femme de maison : restriction de sa mobilité.

La femme esclave passait plus le temps à la maison, à s'occuper des tâches. Elle est « la femme de maison » c'est-à-dire celle qui n'a pas de lieu pour s'y réfugier en cas de situation malencontreuse. Mais, il ne faut pas entendre par femme de maison, la maîtresse des lieux. Elle était ainsi désignée parce qu'elle était constamment à la cour de son maître et n'ayant pas une seconde famille ou des frères ou sœurs chez lesquels elle pouvait s'y rendre pour un court ou long séjour ou même rendre de simple visite. Elle était toujours

⁵ Entretien avec dame Kouakou Meh à Bouaké, le 21 mai 2022.

⁶ *Idem.*

cantonnée, cloîtrée à la maison. En dehors des champs, du marigot, la maison est son seul endroit de vie et d'épanouissement. Dame N'Guessan Loukou ne manque pas de témoigner un cas similaire de sa famille :

Notre maman nous a dit que ses grands-parents avaient une femme esclave d'origine tagouana, elle était très belle. Elle les aidait beaucoup mais elle ne pouvait pas les accompagner au marché parce qu'ils avaient peur qu'elle s'enfuie. Donc elle était tout le temps à la maison (au village). Elle n'a aussi jamais manifesté une envie de chercher ses origines...⁷

Elle ne peut quitter la cour de son propre gré sans qu'on l'ait envoyé pour une mission ou autre tâche à laquelle elle est chargée. Elle vit sans relâche sous les ordres stricts de son maître ou de sa maîtresse. Elle est qualifiée de femme de maison parce qu'elle est sous le poids des charges domestiques. Mais étant donné qu'elle est une étrangère, il est assez naturel qu'elle ne jouisse pas du même traitement que les autochtones. La tentative étant inutile, la femme, particulièrement, se résignait à rester là où elle avait été conduite. Elle était ainsi cette esclave attachée à la maison de son maître. Comme le mentionne bien Claude Meillassoux (1975, p. 37), la femme astreinte aux besognes domestiques, est la moins mobile, la plus rivée au campement de ses maîtres.

Mais il faut aussi noter qu'elle était classée parmi les plus fidèles de la cour. La fidélité n'était-elle pas la première qualité attendue de tout esclave ? La fidélité est ce qui donne à une relation sa force, sa stabilité qui permettait, dans le cadre de l'esclavage, au maître d'avoir en son esclave une force de travail permanemment disponible (M. Bazemo, 2010, p. 93). Les femmes réduites en servitude se montraient dociles. Cette docilité était due à leur méconnaissance des régions. A l'époque précoloniale, hormis les colporteurs qui

⁷ Entretien avec Dame N'Guessan Loukou à Bouaké, le 21 mai 2022

connaissaient plusieurs localités où les conduisait leur activité de marchands, le rayon de l'espace géographique connu de beaucoup de gens n'était pas très important. Il était encore particulièrement réduit pour les femmes.

La femme esclave vit dans une servitude extrême mais ces difficultés peuvent se transformer en une situation joyeuse. Elle peut jouir des bonnes grâces de son maître grâce à sa beauté et ses qualités d'une femme ayant le sens de l'amour vrai. Grâce à ces atouts, elle pouvait avoir la chance d'être l'épouse du maître ou d'un membre de la cour.

3. Une vie matrimoniale ambiguë avec une esclave

Dans la société baoulé précoloniale, toute union engageait deux familles suivant des démarches appropriées. Et toute grossesse arrivait souvent à sceller une union car l'enfant qui va naître a droit à certains privilèges à savoir un toit, deux parents et une attention affective. L'esclave féminin était souvent loin de bénéficier de ces avantages.

3.1. Un mariage sans une dot ou avec une dot dérisoire.

L'esclave féminin qui passe de statut servile au statut d'épouse est loin d'être au même niveau qu'une femme libre. Un maître pouvait prendre son esclave pour femme. Cette union se faisait sans aucune obligation dotale auprès d'une quelconque personne. Elle était sa propriété donc il disposait d'elle comme bon lui semblait. En plus, le chef de famille, l'*Aurobokpin*, pouvait aussi donner en mariage ses esclaves à ses fils ou neveux et là aussi il n'avait rien à donner comme dot matérielle ou physique, pas de travaux champêtres à effectuer chez une tierce famille.⁸ Maurice Bazemo (2010, p. 96) confirme ces propos en avançant que le mariage avec une captive comportait quelques avantages. En la femme esclave, l'homme avait

⁸ Entretien avec Yoboué Kouassi, le 18 avril 2022 à Beoumi.

une épouse docile. En outre il était dispensé de la dot et des différentes prestations de services inhérentes au mariage avec une femme libre. Le mari avait sur cette épouse une autorité incontestée.

Épouser une esclave, c'est cueillir des mangues sur un manguier qui nous appartient sans se soucier d'avoir affaire à un autre propriétaire. Il n'y avait pas de cérémonie proprement dite à l'exception d'un sacrifice qui est fait pour détacher l'esclave de sa situation servile afin de pouvoir sceller une union.⁹ Elle n'avait non plus aucun argument pour refuser le choix qui lui était soumis. Elle n'avait pas d'avis donc elle était dans l'obligation d'accepter ce tournant de sa vie. Dame Kouamé Aya nous livre ici un pan de l'histoire de sa famille :

Chez nous au village, il y a beaucoup de familles où des esclaves femmes ont été introduites car nous sommes voisins directs avec les Wan. Et la majorité de ces esclaves étaient des femmes wan dont certaines ont été épousées. Mais également des femmes tagbana, nous avons des cousins et cousines dont la grand-mère était une esclave tagbana... Il n'y avait pas de dot ni de fête lorsqu'on les épousait, seulement un sacrifice et c'est tout...¹⁰

Mais il faut aussi noter qu'il y avait des cas très rares où il pouvait y avoir une dot mais très dérisoire. C'est le cas où une personne libre X décide d'épouser l'esclave d'un autre. Dans ce cas, il donne symboliquement quelque chose en guise d'affranchissement de celle-ci. Une fois cela fait, elle n'est plus sous la tutelle de son ancien maître mais de son nouveau maître ou époux. Il y avait aussi le mariage entre deux esclaves. Dans un tel cas, l'esclave masculin effectuait des travaux pour le maître de l'esclave féminin. Mais si les deux appartiennent au même maître, il n'y a rien à offrir pour sceller leur

⁹ Une cérémonie expiatoire visant à gommer le statut d'esclave de cette dernière.

¹⁰ Entretien avec Dame Kouamé Aya, le 18 août 2021 à Daloa.

union. Ils ne sont toutefois pas affranchis ni même les enfants qu'ils ont eus.¹¹

3.2. Une « mère porteuse ».

Dans un mariage entre deux personnes de condition libre dans la société baoulé précoloniale, les enfants issus de cette union pouvaient être mis en gage par leurs oncles maternels. Il faut rappeler que la société baoulé est une société à prédominance matrilineaire. La femme libre pouvait partir, en quittant son foyer avec ses enfants. Le cas de l'esclave féminin est tout autre car elle est considérée comme n'ayant pas de parents. Alors les enfants qu'elle fera n'ont pas la possibilité d'être mis en gage par un oncle maternel donc ils appartiennent à leur père c'est-à-dire le maître de leur mère.

Dans la logique du système de parenté baoulé (à recrutement bilatéral, avec une nette accentuation matrilineaire en fait d'héritage), les esclaves, surtout les femmes, constituaient des partenaires matrimoniaux privilégiés, dans la mesure où les enfants issus des unions mixtes échappaient au régime de dépendance multiple et ne reconnaissaient qu'un seul côté de leur parenté, celui du parent libre (M. Etienne & P. Etienne, 1971, p. 180). Les femmes esclaves étaient recherchées non comme reproductrices d'esclaves, mais comme mères d'*aulo-ba*¹², privés du côté maternel et soumis à la seule autorité du père, qui pouvait être le maître de la femme ou quelqu'un de sa famille (F. Viti, 1999, p. 71-72). Quel que soit le nombre d'enfants qu'elles feront, aucun n'ira ailleurs, ni être réclamé par un oncle ou une autre personne. Les mères esclaves n'avaient pas de famille dans cette société parce qu'elles venaient le plus souvent des pays Wan ou Mona, Gouro, Djimini ou Tagbana. Personne de ces contrées ne viendra réclamer un droit sur les enfants de celles-ci, les esclaves.

¹¹ Idem

¹² Enfants de la cour

Donc, elles feront des enfants pour agrandir la famille ou augmenter la main d'œuvre de leurs maîtres. Madame N'guessan Loukou dit :

Mon arrière arrière-grand-père avait eu beaucoup d'enfants dont la majorité venait de ces femmes esclaves d'après ce que notre maman nous a dit. Ce qui faisait qu'il était beaucoup respecté et il avait de grands champs. Mais moi, mon arrière-grand-mère était issue de la femme libre de mon aïeul. Tous ses enfants étaient avec lui au village et personnes n'étaient allées ailleurs...¹³

L'union avec une esclave permettait donc à un homme ce que les aléas du système bilatéral ne lui garantissaient pas : le contrôle plein et exclusif sur sa descendance. Pour multiplier les occasions d'opérer ce contrôle, il était important que les esclaves se marient non pas entre eux, mais plutôt avec des membres libres de la famille de leur maître. Cela concernait surtout les femmes esclaves, sur les enfants dont la famille du maître pouvait exercer un contrôle sans partage.

Mais aussi un maître mariait facilement son esclave féminin à un esclave masculin d'un autre maître dans l'espoir de bénéficier pleinement des produits de cette union. Si l'esclave féminin cédée constituait une main-d'œuvre importante pour le maître de l'esclave masculin, les enfants issus de cette union revenaient de droit au donneur de femme (Y.S. Kra, 2016, p. 110).

Conclusion

La société baoulé n'est pas une société esclavagiste parce qu'elle n'a jamais mené de raids dans l'optique d'avoir des esclaves et ni en acheter pour la commercialisation. Mais elle a été plutôt une société consommatrice dans la mesure où elle a acquis des esclaves pour les insérer dans la sienne. Parmi ces acquisitions d'esclaves, l'esclave de sexe féminin a joué un rôle très essentiel dans la gestion des tâches

¹³ Entretien avec Dame N'Guessan Loukou à Bouaké, le 21 mai 2022

domestiques. Elle a été d'une aide essentielle pour son maître et/ou sa maîtresse.

De cette vie de servitude accrue, elle (esclave féminin) a su gagner l'amour auprès de ses maîtres au point de devenir une épouse soit pour son maître ou un homme libre de la cour. Mais cette union n'a pas les mêmes valeurs que celle faite avec une femme libre. Et surtout, elle a joué un rôle de « mère porteuse » car ses enfants ne pouvaient pas être mis en gage c'est-à-dire qu'ils n'avaient pas de maternels donc, ils demeureront pour toujours à leur père.

Bibliographie

BAZEMO Maurice, 2010, « Femmes et enfants dans l'esclavage en Afrique précoloniale : leur rôle pour la stabilité du système (cas des anciennes sociétés du Burkina Faso) », *Revue Ivoirienne d'Histoire*, N° 17, p. 88-101.

CLOZEL François-Joseph et VILLAMUR Roger, 1902, *Les coutumes indigènes de la Côte d'Ivoire*, Paris, Augustin CHALLAMEL.

ETIENNE Mona et ETIENNE Pierre, 1971, « « A qui mieux mieux » ou le mariage chez les Baoulé » », *Cahier ORSTOM*, série sciences humaines, volume VIII, N°2, p. 165-186.

Etude régionale de Bouaké (février 1962- décembre 1963), Ministère du plan, tome 1, *le peuplement*, République de Côte d'Ivoire.

KOFFI Kouassi Serge, 2015, « La patrilinéarité chez les Baoulé : le cas des Kôdè », *Revue ivoirienne anthropologie et de sociologie. KASA BYA KASA*, n° 30, p.182-189.

KRA Yao Séverin, 2016, *L'esclavage dans la société ayaou de Côte d'Ivoire : des origines à nos jours*, Thèse unique d'Histoire, Université Felix Houphouët-Boigny.

MEILLASSOUX Claude, 1975, *l'esclavage en Afrique précoloniale*, Paris, François Maspero.

VITI Fabio, 1999, « L'esclavage au Baoulé précolonial ». In : *L'Homme*, tome 39 n°152. p. 53-88.